



Ville de Quesnoy-sur-Deûle

GUIDE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

2023 / 2024



Édito

Chers parents,

Vos enfants vont passer une nouvelle année dans l'un des établissements scolaires de la ville et nous avons à cœur, comme à chaque rentrée, de leur offrir le meilleur accueil possible.

Notre priorité est bien de leur permettre d'aborder tous les apprentissages de l'école dans un environnement serein, bienveillant, et susceptible de leur offrir un cadre idéal pour leur épanouissement.

Nous veillons, avec l'ensemble des services municipaux, à ce que tous les moyens, matériels et humains soient mis en place pour satisfaire à ces exigences.

Dès le début des vacances d'été, en lien étroit avec les équipes enseignantes, et notamment les directrices des écoles, avec les représentants des parents d'élèves, les intervenants, les animateurs, les Atsem, les personnels de la restauration scolaire, chacun s'attache à préparer la prochaine année scolaire, à anticiper les besoins des enfants, à programmer les animations et les sorties etc.

Les vacances scolaires sont également un moment propice à la réalisation des travaux d'entretien des locaux par nos équipes techniques municipales.

La rentrée de septembre s'accompagne souvent d'une période d'inscriptions : inscription à la cantine, à l'étude, aux activités péri et extra scolaires, inscription dans les clubs de sports, les associations et autres structures.

Un guide des associations sera distribué dans chaque foyer quesnoysien à la fin du mois d'août et vous pourrez retrouver de nombreuses associations lors du forum qui leur est consacré, le samedi 2 septembre à Festi'Val.

À travers ce guide, nous espérons répondre à un maximum de vos questions, de vos attentes et de rendre cette étape de la rentrée scolaire plus facile. Nous vous rappelons que toutes les informations municipales se trouvent sur le site de la ville et notamment sur le Portail Famille.

Nous vous souhaitons de passer une bonne rentrée.

Nathalie WILLERVAL,
Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance et à la Vie Scolaire

Samuel OLIVIER,
Adjoint au Maire délégué à l'Enfance et à la Jeunesse

Sommaire :

Écoles publiques et privées fiche d'identité :	p 1
Adresse - contacts - classes concernées - horaires	
Calendrier des vacances scolaires.....	p 2
Services périscolaires municipaux	p 3-4
- Conditions d'accès / obligation d'inscription	
- les modes de paiement	
- le calendrier des perceptions	
- les modalités de calcul du QF	
Restauration municipale :	p 5-6
- l'engagement de la ville	
- les responsables des sites	
- les tarifs	
Accueils périscolaires garderies du matin et du soir	p 7-8
- le fonctionnement	
- les horaires et conduites vers les écoles	
- les tarifs	
Études surveillées :	p 9
- le fonctionnement	
- les tarifs	
Services mis en place par l'école Sainte-Marie	p 9
- la garderie	
- les études	
Accueils de loisirs - ALSH	p 11-12
- mercredis	
- petites vacances scolaires	
Les + proposés par la Ville :	p 13-16
Contacts utiles	p 17

Nos écoles

Les écoles publiques :

-> Groupe scolaire Picasso / Jean Macé - Directrice : Carole LEFEBVRE
54 rue du Maréchal Foch
03 20 39 86 89 (maternelle) - 03 20 78 93 58 (du CP au CE1)
ce.0591973z@ac-lille.fr

Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (ouverture des portes 10 minutes avant).

-> École élémentaire Jules Ferry (CE2 au CM2) - Directrice : Kheira PARENT
46 rue de Warneton
03 20 78 93 50
ecole.j.ferry.quesnoy@wanadoo.fr

Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h35 à 11h35 et de 13h35 à 16h35 (ouverture des portes 10 minutes avant).

L'école catholique :

-> Groupe scolaire Sainte Marie
Cheffe d'établissement : Isabelle VIEL
• De la maternelle au CE1, 21 rue Saint-Vincent - 03 20 39 87 30
• Du CE2 au CM2, 30 rue de Warneton - 09 73 18 17 95
secretariat.stemarie.quesnoy@orange.fr

Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Les associations de parents d'élèves :

- **GPEP**

association des parents d'élèves des écoles publiques
gpep.quesnoy59@gmail.com

 GPEP QSD

- **APEL**

association des parents d'élèves de l'école libre
apel.saintemarie.qsd@gmail.com

 APEL Sainte Marie Quesnoy-sur-Deûle

Calendrier des vacances scolaires

Rentrée scolaire des élèves :

Lundi 4 septembre 2023

Vacances de la Toussaint

Fin des cours : samedi 21 octobre 2023

Reprise des cours : lundi 6 novembre 2023

Vacances de Noël

Fin des cours : samedi 23 décembre 2023

Reprise des cours : Lundi 8 janvier 2024

Vacances d'hiver

Fin des cours : samedi 24 février 2024

Reprise des cours : lundi 11 mars 2024

Vacances de printemps

Fin des cours : samedi 20 avril 2024

Reprise des cours : lundi 6 mai 2024

Pont de l'Ascension : vendredi 10 mai 2024

Vacances d'été

Fin des cours : Samedi 6 juillet 2024

Les services périscolaires municipaux

La commune met en place 3 prestations périscolaires :

- La restauration sur le temps du midi,
- Les garderies du matin et du soir,
- L'étude pour les primaires des écoles publiques.

Modalités d'inscription

L'inscription à ces différents services se fait via le Portail famille, directement accessible depuis le site internet de la Ville. Toutes les personnes ne disposant d'aucun accès à Internet peuvent également prendre un rendez-vous en mairie (03 20 63 16 62).

Pour valider votre inscription, merci de mettre en ligne les documents suivants :

- un justificatif de domicile
- votre avis d'imposition
- la fiche sanitaire.

Les inscriptions se font ensuite à l'année ou au mois, et **jusqu'à 12 jours** avant la consommation de la prestation de restauration et **7 jours** avant les garderies et l'étude.

Des modifications peuvent néanmoins être faites dans le respect des délais précédemment exposés.

La facturation est établie au mois après réalisation de la prestation et doit être réglée avant le 15 du mois suivant soit :

- > par paiement en ligne,
- > par prélèvement automatique,
- > par chèque déposé dans la boîte aux lettres de la mairie
- > et en mairie sur rendez-vous pris auprès du service facturation

En cas de difficultés financières pour le paiement des prestations périscolaires, le CCAS est à votre disposition pour étudier les possibilités d'aide : 03 20 63 11 86.

Pour tous ces services, l'inscription préalable est obligatoire. En aucun cas, la commune ne pourra être responsable d'un enfant qui n'est pas inscrit. Il reste donc sous la responsabilité de ses parents et est susceptible de ne pas être pris en charge.



À noter pour le calcul du tarif de vos prestations :

$$QF = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{12 \times \text{nb parts fiscales}}$$

Tranche 1 : QF de 0 à 299€

Tranche 2 : QF de 300 à 499€

Tranche 3 : QF de 500 à 799€

Tranche 4 : QF de 800 à 1 199€

Tranche 5 : QF de 1 200 à 1 499€

Tranche 6 : QF de 1 500 à 1 799€

Tranche 7 : QF de 1 800€ et +

Attention

Pour l'ensemble de ces services, l'inscription est obligatoire pour permettre à la commune d'organiser au mieux la constitution des équipes encadrantes et l'accueil des enfants.

Aussi, toute prestation sans inscription dans les délais fera l'objet d'une majoration d'un euro.

Quel que soit le mode de paiement, tout impayé fera l'objet d'une majoration de 10 euros par facture.

La restauration municipale

L'engagement de la Ville

Dans la cuisine centrale de l'Éventail, près de 85 000 repas sont cuisinés chaque année pour les enfants.

Les repas sont confectionnés sur place, essentiellement à base de produits frais et de saison. La part d'aliments issus de l'agriculture biologique des productions locales est en progression constante. Les menus sont élaborés avec l'aide d'une diététicienne.



→ 25%



→ 41%

Produits régionaux

Les menus sont consultables sur le site de la ville et affichés dans les écoles.



2 étoiles au label
Ici je mange local

Les responsables des sites de restauration

Restauration municipale et cuisine centrale : Damien VANDIERDONCK
secondé de 3 responsables de site :

- Olivier PLOYART au restaurant l'éventail 22 allée de la Rosebeck
- Anne DELEVOYE au restaurant Saint-Vincent 15 rue Saint-Vincent
- Coralie LEVEQUE au restaurant Foch 54-56 rue du Maréchal Foch

Les tarifs

Tranches	Restauration scolaire	
	Initial	PAI*
QF de 0 à 299 € *	1 €	1 €
QF de 300 à 499 € *	1 €	1 €
QF de 500 à 799 € *	1 €	1 €
QF de 800 à 1199 €	3,65 €	1,85 €
QF de 1200 à 1499 €	4 €	2 €
QF de 1500 à 1799 €	4,30 €	2,15 €
QF 1800 € et +	4,70 €	2,35 €
Extérieurs	5,60 €	2,80 €

* Tarifs bénéficiant d'une aide de l'État

Tranches	Restauration durant les centres de loisirs	
	Initial	PAI*
QF de 0 à 299 €	3,10 €	1,55 €
QF de 300 à 499 €	3,25 €	1,65 €
QF de 500 à 799 €	3,45 €	1,75 €
QF de 800 à 1199 €	3,65 €	1,85 €
QF de 1200 à 1499 €	4 €	2 €
QF de 1500 à 1799 €	4,30 €	2,15 €
QF 1800 € et +	4,70 €	2,35 €
Extérieurs	5,60 €	2,80 €

* les tarifs «PAI» (50% du tarif initial) ne sont applicables que pour les enfants présentant un problème de santé (allergie, intolérance alimentaire...) et sur présentation d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Les repas sont fournis par les parents et pris sur place avec l'encadrement du personnel de surveillance.

Garderies périscolaires matin et soir

La garderie périscolaire municipale accueille les enfants scolarisés dans les écoles de la commune, pendant les heures qui précèdent et suivent la classe pour une meilleure conciliation vie familiale et vie professionnelle.

Pour ce faire, la commune dispose d'un **lieu d'accueil unique : la Maison blanche**.

Le personnel municipal assure l'accompagnement des enfants vers les écoles Jules Ferry et Sainte-Marie rue de Warneton le matin et inversement le soir. Les élèves de l'école Sainte-Marie, rue Saint-Vincent, peuvent avoir accès à un service privé, proposé par l'école (voir p 10).

Un petit-déjeuner est proposé aux enfants de 7h15 à 7h45 ainsi qu'un goûter le soir. Les cas d'allergies alimentaires faisant l'objet d'un Plan d'Accueil Individualisé (PAI) sont pris en compte.

Pendant ces périodes, les enfants sont placés sous la responsabilité du personnel d'animation, diplômé et habilité par la Direction Départementale de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports.

Les horaires

- De 7h15 à 8h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- De 16h30 à 18h30 pour les maternelles de l'école Picasso et de 17h30 à 18h30 après l'étude pour les élèves des écoles Jean Macé, Jules Ferry et Sainte-Marie rue de Warneton



L'inscription des enfants se fait **via le portail famille ou sur demande de rendez-vous** (03 20 63 16 62). Une majoration de 1 euro est appliquée pour toute inscription hors délai ou non inscription (cf page 4).

Tarifs

GARDERIES PÉRISCOLAIRES			
Tranches	MATERNELLE		
	7h15 - 8h20	16h30-17h30	17h30-18h30
QF de 0 à 299 €	1,25 €	1,45 €	1,45 €
QF de 300 à 499 €	1,45 €	1,70 €	1,70 €
QF de 500 à 799 €	1,70 €	2 €	2 €
QF de 800 à 1199 €	1,90 €	2,25 €	2,25 €
QF de 1200 à 1499 €	2,10 €	2,50 €	2,50 €
QF de 1500 à 1799 €	2,30 €	2,75 €	2,75 €
QF 1800 € et +	2,50 €	3 €	3 €
Extérieurs			
QF de 0 à 499 €	2,20 €	2,50 €	2,50 €
QF de 500 à 1499 €	2,50 €	3 €	3 €
QF de 1500 € et +	3 €	3,55 €	3,55 €

GARDERIES PÉRISCOLAIRES		
Tranches	PRIMAIRE	
	7h15 - 8h20	17h30-18h30
QF de 0 à 299 €	1,05 €	1,05 €
QF de 300 à 499 €	1,25 €	1,25 €
QF de 500 à 799 €	1,50 €	1,50 €
QF de 800 à 1199 €	1,70 €	1,70 €
QF de 1200 à 1499 €	1,90 €	1,90 €
QF de 1500 à 1799 €	2,10 €	2,10 €
QF 1800 € et +	2,30 €	2,30 €
Extérieurs		
QF de 0 à 499 €	1,90 €	1,90 €
QF de 500 à 1499 €	2,30 €	2,30 €
QF de 1500 € et +	2,75 €	2,75 €

Études

Ce service municipal est proposé aux élèves des écoles publiques. Il est encadré par des enseignants et/ou animateurs de 16h30 à 17h30 à l'école Jean Macé et de 16h35 à 17h35 à l'école Ferry sur inscription préalable depuis le Portail famille ou auprès du service facturation.

Après l'étude, les enfants peuvent être accueillis à la garderie périscolaire de la Maison blanche.

Les tarifs

Tranches	Étude Primaire
QF de 0 à 299 €	1,35 €
QF de 300 à 499 €	1,50 €
QF de 500 à 799 €	1,70 €
QF de 800 à 1199 €	1,85 €
QF de 1200 à 1499 €	2 €
QF de 1500 à 1799 €	2,15 €
QF 1800 € et +	2,30 €
Extérieurs	2,50 €

Pour l'école Sainte-Marie

La garderie

De 7h15 à 8h30 le matin et de 16h30 à 18h30 à l'école Sainte-Marie, rue Saint-Vincent

L'étude

de 16h30 à 17h30 à l'école Sainte-Marie rue Saint-Vincent et Sainte-Marie Warneton pour les enfants des classes primaires.

Pour plus de précisions concernant les tarifs et les inscriptions, s'adresser au secrétariat de l'école Sainte-Marie, 03 20 78 93 11.



Les accueils de loisirs - ALSH

-> Les accueils de loisirs du mercredi

Les accueils de loisirs fonctionnent pendant toute l'année. De nombreuses activités sont proposées dans le cadre d'un projet pédagogique.

Ils sont agréés et contrôlés par la Direction Départementale de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports qui fixe les taux d'encadrement et les qualifications nécessaires.

Lieu et horaires

À la Maison blanche les mercredis en période scolaire pour les enfants de 3 à 12 ans.

- en journée de 9h à 17h30
- en demi-journée de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Les enfants peuvent être accueillis entre 9h et 9h30 et récupérés entre 17h et 17h30. Une garderie est proposée dès 8h et le soir jusque 18h30.

Modalités d'inscription

Elles se font via le Portail famille ou sur rendez-vous si vous n'avez pas d'accès à internet (03 20 63 16 65).

Le règlement s'effectue le mois précédant la prestation.

Tarifs

Pour les enfants déjeunant à la cantine, le prix du repas s'ajoutera lors de l'inscription (cf. p6)

MERCREDI				
Tranches	ALSH 1/2 journée	ASLH journée (matin et après-midi)	Garderie	
			8h00-9h00	17h30-18h30
QF de 0 à 299 €	1,95 €	2,95 €	↑ 1,65 € ↓	↑ 1,65 € ↓
QF de 300 à 499 €	2,25 €	3,40 €		
QF de 500 à 799 €	2,55 €	3,85 €		
QF de 800 à 1199 €	3,05 €	4,60 €		
QF de 1200 à 1499 €	3,65 €	5,50 €		
QF de 1500 à 1799 €	4,20 €	6,30 €		
QF 1800 € et +	4,75 €	7,20 €		
Extérieurs				
QF de 0 à 499 €	5,40 €	9,45 €		
QF de 500 à 1499 €	7,30 €	11 €		
QF de 1500 € et +	9,45 €	12,60 €		

-> Les accueils de loisirs des petites vacances

Accueil des enfants de 3 à 12 ans.

Dates et horaires

Accueil de loisirs de la Toussaint du 23 octobre au 3 novembre 2023	Accueil de loisirs de Noël du 2 au 5 janvier 2024
Accueil de loisirs d'hiver du 26 février au 8 mars 2024	Accueil de loisirs de printemps du 22 avril au 3 mai 2024

De 9h30 à 17h30 ou en demi-journée (13h30 à 17h30)

Garderie possible dès 8 h et le soir jusque 18h30

Modalités d'inscription

Elles s'effectuent via le Portail famille, un mois avant le centre ou lors des permanences en mairie pour les familles ne disposant pas d'accès à internet.

Clôture des inscriptions 15 jours avant le début du centre.



À noter

- Pas de prélèvement automatique possible pour les ALSH.
 - Tous les règlements se font à l'inscription sur le Portail famille ou en mairie en espèces, chèque, carte bancaire ou chèques vacances ANCV lors de la permanence prévue à cet effet dont la date sera publiée sur le site internet de la commune et affichée en mairie.
- L'inscription ne sera pas effective sans le règlement de la prestation.

Les petits + de Quesnoy

Les séjours de découverte

Des classes de découverte d'une durée de 2 nuitées minimum sont financées pour les élèves quesnoysiens scolarisés du CE2 au CM2 (20€/nuitée).

Les sorties pédagogiques

Une participation de 10 € par enfant est versée chaque année pour financer les sorties des classes de cycle 1 et 2 des écoles publiques.

La natation

Des cours sont proposés du CP au CM2. Les transports, les entrées et les prestations des maîtres-nageurs sont pris en charge par la ville.

La sécurité

Pour des déplacements à pied ou à vélo, la Ville met à disposition gratuitement pour tous les enfants à partir du CP des gilets de sécurité. Ceux-ci sont à retirer en Mairie au service développement durable.

La fête de Noël

Un spectacle et la distribution de coquilles sont organisés pour les enfants de toutes les écoles de la commune.

L'aide aux devoirs

Le CCAS propose des séances hebdomadaires d'aide aux devoirs, animées par des bénévoles.

Renseignements au 03 20 63 11 86 ou ccas@quesnoysurdeule.fr

Les dictionnaires

Un dictionnaire est remis à tous les élèves de CM1 lors d'une remise officielle en mairie.

Le socle numérique

La Ville a soutenu en 2021 la transformation numérique des écoles publiques avec un équipement informatique des classes (écran numérique interactif notamment).

Les ateliers de jardinage

À côté des différents apprentissages dont les enfants bénéficieront à la rentrée prochaine, la ville propose cette année encore, des ateliers de jardinage menés avec pédagogie et beaucoup de passion par Pierre Semaille, spécialiste en la matière.

Sur le temps de la pause méridienne et pendant les accueils de loisirs, les enfants sèment, plantent, arrosent, paillent et découvrent ainsi toutes les vertus du cycle de vie des plantes...

La patience et la concentration sont des qualités particulièrement sollicitées, mais qui s'accompagnent aussi du plaisir plus instinctif des yeux, de l'odorat et du goût : apprendre à reconnaître et à associer les bons végétaux, comprendre l'intérêt des insectes au potager, savoir attendre mais aussi découvrir des saveurs inconnues et en partager ensuite l'intérêt en famille.

Les enfants peuvent y faire connaissance avec la betterave Chioggia (rose et blanche), l'arroche (épinard ancien), le mizuna (moutarde japonaise avec ses feuilles en dentelle), ou encore des salades de toutes sortes (feuille de chêne, cressonnette marocaine, reine des glaces, oreille du diable...).

Pour développer cette activité, nos jeunes élèves jardiniers disposent d'un jardin pédagogique et d'une serre dans l'enceinte de l'école Jules Ferry. Pour les accueils de loisirs, ce sont quelques carrés potagers et les bacs "Incroyables Comestibles" qui sont utilisés.

Pierre Semaille aime à dire : « au potager, on ne cultive pas que les plantes, on cultive aussi l'humain! »

Participer aux ateliers du potager est un excellent moyen d'apprendre à faire ensemble.



Le Conseil Municipal des Enfants

Dès le plus jeune âge, agir pour sa commune.

Le 19 octobre prochain auront lieu les élections visant à renouveler l'assemblée des jeunes conseillers Quesnoysiens.

Lieu de réflexion, de discussion, d'échange, de propositions et d'actions, le Conseil Municipal des Enfants (CME) permet aux élèves de CE2, CM1 et CM2, élus pour deux ans, de s'exprimer au nom de leurs camarades et d'approcher concrètement les notions de participation citoyenne et de démocratie.

Accompagnés de Nathalie WILLERVAL, adjointe aux écoles et de Catherine MILLE, en charge de la communication, les jeunes conseillers Quesnoysiens se réunissent régulièrement pour travailler sur des projets réalisables, issus de leurs réflexions.

Ainsi, le 2 septembre 2023 seront inaugurés au Parc Jocelyne Mahieux, en présence des représentants de la Ligue contre le cancer, les espaces sans tabac : Une initiative du Conseil Municipal des Enfants dont les principales motivations étaient les suivantes : dénormaliser le tabagisme auprès des jeunes, protéger du tabagisme passif et protéger l'environnement (mégots et risques d'incendies).

Les dates à retenir.

Alors, si l'idée de participer au CME vous tente, notez dès à présent :

- 8 septembre : présentation par les deux adjointes à l'école Jules Ferry et le 15 septembre à l'école Sainte-Marie
- 22 septembre : date limite de retour des candidatures
- du 25 septembre au 18 octobre : campagne municipale
- 19 octobre : ÉLECTION DU NOUVEAU CME
- 20 octobre : Installation des nouveaux conseillers municipaux

Retrouvez toutes les informations sur le site de la ville :

www.quesnoysurdeule.fr -> À tout âge -> Scolarité



La dernière séance du CME élu en 2021, s'est tenue le 16 juin dernier en présence de Madame la Maire, de Madame la Députée, Brigitte LISO, mais aussi des parents des jeunes élus Quesnoysiens.

Tous ont salué l'investissement des enfants ; l'enthousiasme et la maturité dont ils ont fait preuve tout au long de leur mandat.

Les contacts utiles

-> **Service affaires scolaires**

administration-generale@quesnoysurdeule.fr
ou 03 20 63 16 69

-> **Service accueils de loisirs**

clsh@quesnoysurdeule.fr ou 03 20 63 16 65

-> **Service facturation**

facturation@quesnoysurdeule.fr ou 03 20 63 16 62

-> **Adjointe au maire déléguée à la petite enfance, à la vie scolaire et au Conseil Municipal des Enfants** : Nathalie WILLERVAL

nathalie.willerval@quesnoysurdeule.fr

-> **Adjoint au maire délégué à l'enfance et à la jeunesse** : Samuel OLIVIER

samuel.olivier@quesnoysurdeule.fr

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site internet
de la commune www.quesnoysurdeule.fr

 Ville-quesnoysurdeule

Newsletter

Les @tualités et les animations de Quesnoy-sur-Deûle dans votre
boîte mail grâce une newsletter mensuelle.

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous en envoyant un mail au service
communication : communication@quesnoysurdeule.fr



Ville de Quesnoy sur Deûle